

## FP 82 – LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

## COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

**DUREE**

7 heures sur une journée

**DATES**

Nous consulter

**HORAIRES :**

9h30-17h00

**LIEU**

Aix-Marseille Université  
Centre de droit du sport  
110 La Canebière  
13001 Marseille

**COUT/TARIF**

895 € net de taxe  
Établissement non soumis à la TVA

**ORGANISATION**

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)  
Session limitée à 10 personnes

**SANCTION DE LA FORMATION**

Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la formation continue des avocats

**OBJECTIFS**

- Maîtriser les principes juridiques du pouvoir normatif des fédérations sportives.
- Connaître les différents domaines d'intervention du pouvoir réglementaire des fédérations sportives.
- Acquérir les fondamentaux pour comprendre les enjeux de l'élaboration et de la modification d'un règlement fédéral ainsi que des différents contentieux susceptibles d'en découler.

**PUBLIC**

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, DRJSCS, directions opérationnelles, organisateurs d'événements, collectivités territoriales.

**PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION**

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

**PROGRAMME**

- I. **Le domaine du pouvoir réglementaire autonome fédéral**
  - A. Dispositions statutaires et disciplinaires
  - B. Dispositions techniques
- II. **La nature du pouvoir réglementaire fédéral**
  - A. Les fédérations délégataires
  - B. Les fédérations simplement agréées
- III. **Le régime du pouvoir réglementaire fédéral**
  - A. L'élaboration et l'entrée en vigueur des règlements fédéraux
  - B. La modification et la disparition des règlements fédéraux
- IV. **Le contentieux des règlements fédéraux**
  - A. Le contentieux des règlements de nature administrative
  - B. Le contentieux des règlements autonomes de nature privée

**Les + de la formation**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

**Responsable de la formation**

Jean Michel MARMAYOU  
Directeur du Centre de droit du sport

**Renseignements pédagogiques**

Nathalie LATIL-PENEAU  
nathalie.peneau@univ-amu.fr

**Renseignements et inscriptions**

[fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr)

04.13.94.21.21

**Taux de satisfaction : 99%**

**Taux de réussite : NC**

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention  
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



## LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

### QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

#### RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



#### INTERVENANT : Benjamin VALETTE

Curriculum vitae synthétique

- Docteur en droit public
- Diplômé d'HEC Paris
- Avocat au Barreau de Marseille
- Membre du Centre de recherches administratives (EA 893) de la Faculté de droit d'AMU

